



Un cogérant de sci a t'il le droit de décider seul

Par **patverger**, le **13/08/2008** à **10:14**

bonjour,

un cogérant de SCI a t il le droit de décider seul, sans en avertir les autres membres, de ne pas renouveler le bail d'un locataire.

Nous sommes 4 dans la sci 25% des parts chacun.

Un de nos locataires m'a appelé parce qu'il à reçu de la part de l'un des associés un courrier de non renouvellement de bail pour des causes divers.

Par **Berni F**, le **16/08/2008** à **11:38**

chaque cogérants peut engager seul la société, il a donc le droit.